

• LE DÉCOMPTE DE DÉCEMBRE DE VACANCES AIR CANADA •

UN PRIX PAR JOUR

1 	2 	3 	4 	5
6 	7 	8 	9 	10
11 	12 	13 	14 	15
16 	17 3 % COMMISSION EN PRIME	18 5 000 POINTS BONI VAC & MOI	19 100 \$ COUPON VAC POUR UN PROCHAIN VOYAGE	20 50 \$ COMMISSION EN PRIME
21 10 000 POINTS BONI VAC & MOI	22 50 \$ COUPON VAC POUR UN PROCHAIN VOYAGE	23 50 \$ COMMISSION EN PRIME	24 	25
26 	27 	28 	29 	30
31 GRAND PRIX				

L'offre s'applique à toutes les réservations de forfaits Vacances Air Canada effectuées entre le 1^{er} et le 31 décembre 2018, pour des voyages ayant lieu à partir du 15 décembre 2019. Toutes les réservations admissibles seront ajoutées au tirage. Les réservations de groupe sont admissibles et ont une valeur de deux participations au tirage par réservation. Les réservations n'incluant que la portion terrestre, les vols ou la croisière ne sont pas admissibles. Toutes les réservations effectuées entre le 1^{er} et le 31 décembre 2018 sont admissibles au tirage du grand prix. Les lots de voyage doivent être complétés au plus tard le 15 décembre 2019. Les conditions générales relatives à chaque prix seront envoyées directement au gagnant lorsque ce dernier sera dévoilé. L'offre est sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Pour les conditions générales, visitez www.vacancesaircanada.com/agents. Titulaire d'un permis du Québec n° 702566. N° d'enregistrement TICO 50013537. N° d'enregistrement de la C.-B. 32229. ■ TMAéroplan est une marque déposée d'Almia Canada Inc. TMVacances Air Canada est une marque déposée d'Air Canada, utilisée sous licence par la société en commandite Touram, 1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 600, Montréal (QC), H3G 1R8.



VACANCES AIR CANADA

Faites voyager
vos rêves^{MC}